

**DÉCLARATION DE S.E M. MOHAMED BASRI, AMBASSADEUR,
REPRESENTANT PERMANENT DU ROYAUME DU MAROC AUPRÈS DE
L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES A
LA CENT SIXIEME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF**

(La Haye, 09 - 12 juillet 2024)

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Excellences,
Cher(e)s collègues,**

Au nom de la délégation du Royaume du Maroc, je tiens à féliciter S.E. Andrés Terán Parral, Ambassadeur et Représentant Permanent de l'Équateur auprès de l'OIAC, pour son élection à la Présidence du Conseil Exécutif de l'OIAC et souhaite lui faire part du plein soutien de ma délégation.

Je souhaite également adresser mes vives félicitations à votre distingué prédécesseur, S.E. Lucian Fatu, Ambassadeur et Représentant Permanent de la Roumanie, pour sa brillante présidence et les efforts remarquables qu'il a déployés tout au long de son mandat.

De même, je souhaite exprimer le soutien continu de la délégation marocaine au Directeur Général de l'OIAC, S.E. M. Fernando Arias, pour son engagement constant et sans faille dans la réalisation des nobles objectifs de notre Organisation. Le rapport pertinent et instructif du Directeur Général constitue une source d'inspiration précieuse pour le bon déroulement de nos travaux. Je saisis cette occasion pour saluer également le professionnalisme et le dévouement de l'ensemble des membres du Secrétariat Technique.

J'adresse également mes remerciements aux Vice-Présidents du Conseil Exécutif pour leurs rapports respectifs.

Ma délégation s'associe à la déclaration du Groupe africain, prononcée par le Coordonnateur S.E.M Francis Kotia, Ambassadeur, Représentant Permanent de la République de Ghana et à celle du Mouvement des Pays Non Alignés et de la Chine, prononcée par S.E. Mme Mirjam Blaak Sow, Ambassadeur, Représentant Permanent de la République d'Ouganda.

Monsieur le Président,

Le Maroc réaffirme, une fois encore, son soutien inconditionnel aux nobles objectifs de la Convention et son engagement à œuvrer sans relâche à leur mise en œuvre et réitère, avec la plus grande fermeté, sa condamnation de l'emploi d'armes chimiques par quiconque, où que ce soit, en toute circonstance et pour n'importe quelle raison.

Le Maroc s'est toujours engagé dans l'effort mondial visant à mettre fin à la prolifération des armes de destruction massive, et continue de contribuer activement aux initiatives de la communauté internationale contre la prolifération de ces armes et leur utilisation par des acteurs non étatiques. À ce titre, ma délégation salue avec intérêt les progrès significatifs réalisés, notamment la destruction totale et complète des stocks d'armes chimiques déclarés, ce qui constitue une étape historique pour notre Organisation. Toutefois, il est crucial de ne pas perdre de vue les autres défis émergents.

Monsieur le Président,

Ma délégation réitère son appel de maintenir les efforts visant à renforcer les capacités des États parties, en particulier en Afrique et ce, afin d'assurer une mise en œuvre équilibrée et optimale de la Convention. Les activités de renforcement des capacités doivent demeurer une priorité majeure de notre Organisation, afin de permettre aux États Parties de s'acquitter pleinement de leurs obligations au titre de la Convention et de contribuer de manière efficace et efficiente à la lutte contre la menace du terrorisme chimique dans le monde.

Dans ce cadre, le Maroc réaffirme son appui à la mise en œuvre des objectifs ambitieux identifiés dans le cadre de la 6^{ème} phase du Programme pour l'Afrique 2023-2025. Ma délégation se réjouit des avancées réalisées au titre de ce programme. Mon pays s'engage résolument à contribuer à la réussite de la 6^{ème} phase de ce Programme et œuvrera avec constance pour atteindre les objectifs fixés.

Dans le même sillage, le Centre ChemTech, est appelé à jouer un rôle central, en tant que plateforme scientifique d'excellence, notamment à travers des formations consistantes au profit des pays africains pour renforcer davantage les capacités d'analyse des experts, ainsi que pour favoriser les échanges d'expertises et des meilleures pratiques.

Je saisis cette occasion pour saluer l'engagement financier pris par plusieurs pays pour soutenir volontairement ce Programme, et je considère que la stabilité et le succès de cette initiative repose sur un mode de financement stable et durable à partir du budget régulier de l'Organisation.

Ma délégation se félicite de l'organisation au Maroc, du 24 au 27 juin 2024, de la formation sur la Préparation des Hôpitaux aux incidents chimiques HOSPREP.

Monsieur le Président,

Il va sans dire que nous vivons dans une ère marquée par des technologies avancées qui façonneront notre avenir. L'intelligence Artificielle (IA) est l'une de ces technologies ayant progressé rapidement ces dernières années, et son développement aura, entre autres, un impact significatif sur la mise en œuvre de la Convention.

L'Intelligence Artificielle, en tant que technologie de pointe, pourrait jouer un rôle indispensable dans le contrôle et l'interdiction des armes chimiques, en permettant une surveillance d'une précision inégalée, la détection rapide et efficace des menaces potentielles, et l'analyse sophistiquée des données pour prévenir toute utilisation illicite de ces armes. En somme, bien que l'IA offre des opportunités extraordinaires, elle exige également une vigilance et une coopération collective pour prévenir toute mauvaise utilisation et garantir la paix et la sécurité internationales.

A cet effet, le Maroc, se réjouit d'organiser du 22 au 24 octobre 2024 à Rabat, conjointement avec le Secrétariat Technique, une Conférence internationale axée sur le rôle prépondérant de l'Intelligence Artificielle dans la mise en œuvre de la Convention internationale sur l'interdiction des armes chimiques.

Cette conférence devrait permettre de mieux comprendre le rôle de l'IA dans la mise en œuvre de la Convention, de replacer les évolutions dans le contexte international plus large et dans le cadre des Nations Unies, et d'éclairer les futures discussions et initiatives politiques visant à faire progresser les mécanismes de coopération internationale pour faire face à l'évolution des risques

et des menaces posés par les technologies basées sur l'IA dans le domaine de la sécurité chimique et du désarmement chimique.

De ce fait, mon pays réaffirme son engagement pour la sécurité collective et la prévention des conflits, en favorisant l'intégration de technologies avancées au service de la paix mondiale. Dans ce sillage, je voudrais rappeler que le Maroc a adhéré en novembre 2023 à la Déclaration politique sur l'utilisation militaire responsable de l'intelligence artificielle et de l'autonomie, initiée par les États-Unis d'Amérique, et qui établit un ensemble de normes pour le développement, le déploiement et l'utilisation responsables des capacités militaires liées à l'IA.

Monsieur le Président,

La menace du terrorisme chimique demeure une sérieuse préoccupation qui interpelle les États parties. Dans ce cadre, ma délégation salue la pertinence des activités du Groupe de travail à composition non limitée sur le terrorisme, présidé par SE M. Vusimuzi Madonsela, Ambassadeur, Représentant Permanent d'Afrique du Sud. Avec l'accompagnement du Secrétariat, les États parties doivent se doter des capacités nécessaires, afin de contrecarrer cette menace alarmante et sans cesse croissante.

Ma délégation réitère la nécessité d'approfondir la coopération entre le Secrétariat et les États Parties à travers l'organisation des exercices pratiques régionaux sur la gestion des urgences chimiques en l'occurrence, les aspects de prévention, d'évaluation des menaces et de première réponse aux attaques terroristes chimiques et en encourageant davantage une meilleure présence des femmes aux différents ateliers et cours de formation organisés par le Secrétariat Technique de l'OIAC.

Je saisis l'occasion pour saluer le lancement, par le Secrétariat Technique, du cycle de formation au profit des Femmes-Premiers Intervenants en Afrique.

Par ailleurs, ma délégation tient à souligner l'importance stratégique du rôle joué par le Conseil Consultatif scientifique (SAB) et le Comité Consultatif pour l'Éducation et la Sensibilisation (ABEO) dans l'approfondissement des réflexions et la sensibilisation aux questions touchant, entre autres, les sciences et technologies. Leur contribution est particulièrement cruciale sur des sujets d'actualité comme les technologies transversales, notamment l'intelligence artificielle.

Monsieur le Président,

Cette session est une occasion idoine pour tous les participants pour aller de l'avant, avec détermination et abnégation, et œuvrer collectivement pour le respect de l'interdiction mondiale de l'utilisation des armes chimiques en redoublant les efforts et en renforçant notre engagement pour un monde sans armes chimiques.

Je vous remercie pour votre aimable attention, je souhaite que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de la 106^{ème} session du Conseil Exécutif.